

Paris, le 19 mai 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Retour sur la conférence « Pour une Europe financière forte et compétitive »

Dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, la Fédération bancaire française (FBF) a organisé une conférence sur le thème : « Pour une Europe financière forte et compétitive ». Autour de deux tables rondes, l'une consacrée au rôle des banques dans le financement de la croissance, l'autre aux enjeux de financement des transitions numérique et climatique, ainsi que d'un regard croisé, les intervenants ont débattu des enjeux que représentent des banques fortes, relationnelles et territoriales pour la souveraineté de notre continent.

Ont participé aux échanges : **Mairead McGuinness**, Commissaire européenne, **Irene Tinagli**, députée européenne, Présidente de la commission ECON du Parlement européen, **Jörg Kukies**, Secrétaire d'État à la Chancellerie allemande, **Christian Ossig**, Directeur général de l'Association des banques privées allemandes, **Sigurds Næss-Schmidt**, Partner, Copenhagen Economics, **Fabrice Le Saché**, Vice-Président et porte-parole du MEDEF et Vice-Président de la Commission "PMEs & Entrepreneuriat" de Business Europe, **Monique Barbut**, Présidente de WWF France, **Carine Kraus**, Directrice de l'Engagement Carrefour, **Maya Atig**, directrice générale de la FBF, **Etienne Barel**, directeur général délégué de la FBF et **Nicolas Théry**, son président.

L'actualité récente a prouvé la solidité, la résilience et la capacité des banques européennes, notamment françaises, à accompagner l'économie dans des contextes souvent très difficiles. Le secteur bancaire veut continuer à jouer un rôle de premier plan dans le financement de la croissance et des transitions numérique et climatique. Celles-ci vont requérir des investissements massifs : 125 Md€ par an pour la transition numérique et entre 330 Md€ et 350 Md€ par an pour la transition écologique, pendant au moins 10 ans. Derrière des apparences techniques, la transposition dans l'Union européenne des accords de Bâle est en réalité éminemment politique ; c'est d'ailleurs le sens des mandats donnés par les autorités françaises et européennes, à ces projets réglementaires, quand elles ont demandé qu'ils ne se traduisent pas par un surcroît de capital. Or, telle qu'elle est calibrée actuellement, la transposition ne permettra pas aux banques européennes d'accompagner pleinement, sur le long terme, l'économie et la société dans ces transitions.

Il est donc indispensable de trouver le bon équilibre entre sécurité (immobilisation de capitaux bancaires) et croissance, pour respecter le mandat politique donné par les autorités, à savoir une évolution des règles, tenant compte des spécificités de nos économies, et assurant un degré de concurrence équitable avec les autres continents. C'est une condition importante pour des entreprises fortes et une économie européenne au service de ses concitoyens.

Pour Nicolas Théry, président de la FBF : « *La pertinence de notre modèle bancaire universel et relationnel, et son appui à ses clients, sont un atout majeur de nos économies, qui ne cesse de faire ses preuves. Les banques européennes, et françaises, doivent continuer à pousser l'économie européenne dans un sens toujours plus durable, plus dynamique, plus innovant. Pour relever ce défi, l'autonomie financière de l'Europe doit être considérée comme prioritaire et stratégique. Cela doit se traduire concrètement lors des négociations sur les accords de Bâle avec l'application de l'output floor au plus haut niveau de consolidation, la pérennisation d'exemptions pour les crédits immobiliers et les entreprises non notées, une pondération à 100% des participations stratégiques et un alignement concurrentiel des risques de marché.* »

CONTACTS

Benoît DANTON : 06 73 48 80 40 - bdanton@fbf.fr

Jenny SENSIAU: 06 31 06 60 39 - jsensiau@fbf.fr

FBFservicepresse@fbf.fr

[@FBFFrance](#)